### **HGGSP - Terminale**



# L'environnement, entre exploitation et protection : un enjeu planétaire

## Les États-Unis et l'environnement depuis le XIX<sup>e</sup> siècle

A priori, les États-Unis font plutôt figure de **contre-modèle en matière environnementale**. Ils sont les **premiers pollueurs** du monde, même si ce titre est disputé par la Chine. Récemment, le **président Trump** a décidé de **sortir de l'accord de Paris** sur la protection de l'environnement et la lutte contre le réchauffement climatique.

Les États-Unis sont toutefois **pionniers** en matière d'écologie et il existe une **double tension**, d'un côté entre les **logiques écologiques** et les **logiques économiques** et de l'autre entre l**'État fédéral** et les **États fédérés**.

#### I. Les États-Unis, pionniers de l'écologie

Au XIX<sup>e</sup> siècle, les États-Unis apparaissent comme les pionniers de l'écologie. Ils sont les **premiers à avoir voulu protéger et conserver** une partie de nature dans un contexte de colonisation de l'Ouest et d'exploitation à outrance du territoire (en lien avec la philosophie du transcendantalisme qui voit Dieu dans la nature et dont D. Thoreau est l'un des représentants). Les Américains ont voulu conserver une partie de la nature sous cloche comme une sorte d'image de l'éden primitif du paradis perdu, c'est ainsi qu'ils ont créé à l'échelle du monde le **premier parc naturel régional** comme le **Yosemite** ou **national** comme le **Yellowstone**.

Il faut attendre les années 1870 pour avoir une **protection des forêts**. 1/5 des forêts fédérales sont protégées, ce qui représentent finalement (entre les parcs naturels et les forêts) une **superficie considérable**. Tout cela a été regroupé par le président **Wilson** au début du XX<sup>e</sup> siècle dans un service unique, celui des **Parcs nationaux** qui protège **40 M d'hectares** de territoire. A l'échelle des villes, on a commencé à créer des **grands parcs urbains** sur le modèle de **Central Park** à New York. Dans le mode de vie américain, il y a le goût de la petite maison, le pavillon individuel, entouré d'un **petit jardin**.

#### II. Une intervention de l'État de plus en plus marquée au cours du XXe siècle.

Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, cette **politique écologique** a été marqué par une **intervention de plus en plus grande de l'État fédéral.** En effet, dès l'époque du New Deal, on a pris conscience de toutes les atteintes à l'environnement, liées à la croissance économique. **Roosevelt** est le premier à décider d'un **gel des terres dans l'agriculture pour épargner les sols**. Il décide également de grandes **opérations de reboisement** en 1935 et il mène des grands **projets d'aménagement du territoire**, notamment dans la vallée du Tennessee en mariant l'hydroélectricité avec la protection des eaux et de l'environnement. A cette fin, il crée un **corps d'ingénieur civil** en charge de cette protection de l'environnement mais aussi de cette exploitation. On est donc toujours dans la logique entre exploitation écologique et logique économique.

Dans les années 1960, il y a les **premières lois** comme le *Clean Air Act* de 1963 qui protège contre les **pollutions à l'échelle fédérale**. Cela répond à une **forte pression écologique** avec des savants et des journalistes qui interpellent. L'association **Greenpeace** se crée en 1971 au Canada et aux États-Unis. La législation va encore plus loin en 1970 avec l'*Environment Protection Agency*, une sorte de ministère de l'environnement qui, pour la première fois, gère tous les problèmes de l'environnement américain. Parallèlement, certains **États fédérés** sont très actifs (la **Californie** protège ses côtes ; le Vermont dans le Nord-Est prend la première politique environnementale d'ensemble).

À l'opposé, les **États du Sud** (comme le Texas) refusent d'intervenir en matière environnementale pour ne pas saper les bases de l'**industrie du pétrole** par exemple.

A partir des années 1980, cette politique écologique rencontre des limites. Il n'y a plus de consensus bi-partisan entre démocrates et républicain sur la nécessité de protéger l'environnement. Le contexte a changé avec la crise économique. Par exemple, le plan Carter d'économie d'énergie qui avait été lancé dans les années 1970 sous l'effet de la crise a été détruit par les Républicains au Congrès et par l'administration Reagan qui vide cette initiative de son contenu.

La gestion républicaine sous Reagan, les deux présidents Bush et Trump est une politique plutôt anti-écologique dans la mesure où les Parcs naturels nationaux ou régionaux sont rouverts à la prospection pétrolière et à l'exploitation. Aujourd'hui, Trump a relancé le projet Keystone XL de construction d'infrastructure de pétrole et de gaz avec le Canada sur des milliers de kilomètres. Il répond en cela aux demandes des lobbys industriels et pétroliers qui votent pour les Républicains. Les Démocrates, lorsqu'ils reviennent au pouvoir, cherchent à améliorer les choses. Clinton, qui avait signé l'accord de Kyoto en 1997, n'a jamais vu l'accord ratifié par le Congrès.

#### III. Mais des limites et tensions majeures depuis les années 1980

Cela ne veut pas dire que les États-Unis abandonnent complètement leur politique écologique. Au début des années 1990, le nouveau *Clean Air Act*, a créé l'écologie de marché en lançant de nouvelles modalités de protection de l'environnement. Il s'agit du système de permis négociable de polluer. On incite les entreprises à moins polluer, non pas en les taxant mais en les obligeants à racheter des permis de polluer si elles ont utilisé tout leur quota, à charge d'autres entreprises de leur vendre. Ce système apparu au début des années 1990 a suscité une méfiance, mais désormais l'Europe l'utilise et il se mondialise. Les États-Unis ont trouvé un compromis écologique avec l'économie.

Une partie de la politique de la protection de l'environnement se fait maintenant surtout au niveau des États fédérés. Ainsi, quand Trump a annoncé la sortie de l'accord de Paris, 26 États de l'Union sur 50 + des États associés (Porto Rico et les Samoa américaines) ont décidé de continuer l'accord de Paris et l'effort de réduction des gaz à effet de serre.

Depuis 2017, l'**US Climate Alliance** existe et crée une fracture au sein des États-Unis. Ce sont **28 États** et territoires qui représentent à peu près **1/3 du PIB américain** pour 27 % de la population mais seulement 27 % des gaz à effet de serre. La politique écologique se passe donc aussi au niveau des États fédérés et des communautés locales.

**Conclusion :** Ainsi, on ne peut pas trop généraliser dans le cas américain qui est dans une situation ambivalente entre défense de l'environnement et pourfendeur de celui-ci.